

“ Le récent décret de la Sacrée Congrégation de l'Inquisition romaine et universelle, du 3 juillet dernier, intitulé : *Lamentabili sane exitu*, a indiqué et proscrit un certain nombre de graves erreurs, que des écrivains, emportés par un désir effréné de libre-pensée et de libre-examen, répandent et défendent sous les dehors spécieux d'une science peu profonde.

“ Comme il arrive que ces erreurs s'insinuent secrètement, et, ce qui est grandement déplorable, séduisent des esprits inconsidérés, surtout parmi les jeunes gens, et une fois implantées, sont extrêmement difficiles à déraciner, et, même après avoir été arrachées, repoussent spontanément de nouvelles racines, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux, comme moi, inquisiteurs généraux en matière de foi et de mœurs, ont jugé opportun d'annexer au décret susnommé des instructions, afin que fût atteint plus pleinement et plus efficacement le but que le Saint-Siège s'était proposé en réprimant ces erreurs.

“ Que donc les intéressés se rappellent d'abord qu'il est nécessaire, soit dans les séminaires pour les clers séculiers, soit dans les scolasticats pour les religieux, soit dans les Universités, lycées, gymnases, collèges et autres institutions d'éducation, d'enlever la formation des jeunes gens aux directeurs et maîtres convaincus ou notoirement suspects d'adhésion à ces erreurs.

“ Il sera également nécessaire d'interdire, surtout aux élèves des séminaires et en général à tous les ecclésiastiques, de s'abonner aux périodiques qui défendent ouvertement ou insinuent discrètement ces nouveautés erronées ou d'y donner la moindre collaboration. Qu'on ne s'écarte pas de cette règle, même pour des raisons qui paraîtraient graves, sans l'autorisation de l'ordinaire.

“ Enfin, il sera sage de différer ou même de refuser absolument l'ordination à ceux qui, ce qu'à Dieu ne